

MAISON FAMILIALE RURALE « LE VILLARET »

74230 THÔNES

Tél. : 04.50.02.00.52

ASSEMBLEE GENERALE 25 JUIN 2020

- * Accueil par Mr Christian COMBAZ, Président
- * Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente,
- * Rapports d'activités de l'Association et de la MFR
- * Rapport financier 2019 et vote des cotisations par Mr Eric ANGELLOZ-NICOUD
- * Rapport du Commissaire aux Comptes
- * Budget prévisionnel 2020 par Mr Frédéric BATTISTELLA, Directeur
- * Renouvellement et élections des membres du Conseil d'Administration
- * Rapport moral / d'orientation par le Président
- * Clôture de l'Assemblée



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019 DE L'ASSOCIATION MFR LE VILLARET

Le 12 avril 2019 à 18H20 les membres de l'association de la Maison Familiale Rurale se sont réunis sur convocation écrite.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par :

- Christian COMBAZ, président de l'association,
- Delphine CHAILLOT, vice-présidente,
- Eric ANGELLOZ-NICOUD, trésorier.
- Frédéric BATTISTELLA, en sa qualité de directeur de la MFR.

L'assemblée générale ordinaire n'a pas de quorum, les pouvoirs sont interdits, les décisions sont donc réputées valables.

Après lecture du rapport d'activités de l'association,
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport d'activités de la MFR,
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes,
Celui-ci est approuvé à l'unanimité, le résultat de 1979 euros est affecté au report à nouveau.

Après explications sur le montant des cotisations pour adhérer à l'association,
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du budget prévisionnel,
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les administrateurs démissionnant sont : Emmanuelle AGUETTAND, Yves GOY,
Marie-Claire MERCIER (a démissionné le 11.09.2018)

Les administrateurs sortants Corine ARDAINE-PITTET, Amandine BEAU ne se représentent pas.

Les administrateurs sortants et se représentant sont réélus à l'unanimité :
Eric ANGELLOZ-NICOUD, Denis BOTTERI, Pauline PHILIPPE, Jocelyne ROCHET

2 nouvelles candidates sont également élues à l'unanimité, il s'agit de : Céline MANZONI, Pauline METRAL (cooptée le 28.06.2018)

Après lecture du rapport moral et d'orientation,
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Cette AG a été aussi l'occasion pour les jeunes de 1^{ère} SAPAT du groupe Erasmus+ de présenter leur séjour et de recevoir leur Europass Mobilité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.

Le procès-verbal a été dressé par Christian COMBAZ, Président.



RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION
A
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2020

La Maison Familiale a la particularité d'être une association. Cela signifie concrètement que les décisions sont prises par les acteurs de la maison (maîtres de stage, parents d'élèves, anciens élèves...)

Depuis la dernière Assemblée Générale le 12.04.2019, le Conseil d'Administration composé de 17 personnes s'est réuni 5 fois, les 16 Mai 2019, 27 Juin 2019, 19 Septembre 2019, 23 Janvier 2020 et 12 Mars 2020.

Le bureau composé de 7 personnes s'est réuni 3 fois les 16 Mai 2019, 14 Novembre 2019 et 12 Mars 2020.

S'il est vrai que les décisions majeures sont prises lors des réunions, il est un aspect important du rôle d'administrateur : celui de contribuer à faire vivre l'établissement.

Ainsi tout au long de l'année, les administrateurs se sont investis lors de journées particulières :

- Foire de la St Maurice.
- Village des écoles.
- Assemblées Générales des Fédérations Nationale, Régionale et Départementale.
- Réunions et manifestations diverses organisées par ces institutions (accueil des nouveaux administrateurs, conseil d'administration de la FD des Savoie, etc.)
- Sans oublier les différentes participations aux jurys pour les oraux des élèves, les entretiens de sélection Auxiliaires de Puériculture, les conseils de discipline, les diverses commissions, etc

Les investissements suivants ont été réalisés (entre autres) :

- Rénovation des menuiseries extérieures du petit bâtiment de cours
- Changement des palines de balcons du bâtiment principal
- Changement et modernisation du standard téléphonique
- Changement de notre serveur informatique (en 2019)
- Mise en conformité du Système de Sécurité Incendie (en 2019)

Comme vous pouvez le constater le rôle d'administrateur ne se limite pas aux réunions de CA et de bureau. Ces différentes actions permettent de participer à tous les échelons de la vie de l'établissement...chacun donnant le temps qu'il peut, comme par exemple, des « coups de mains » lors du nettoyage après la location des locaux pendant les vacances, ou la participation à des réunions de parents, aux remises de diplômes, à l'animation auprès des jeunes...

A la maison familiale du Villaret, des commissions composées d'administrateurs et de membres de l'équipe sont mises en place pour réfléchir sur ce qui existe et améliorer le quotidien. Elles peuvent évoluer, ou être modifiées.

Commission finances :

Elle se réunit pour faire le point sur le budget réalisé à l'instant T par rapport au budget prévisionnel, pour suivre la gestion financière de la maison familiale. Elle se réunit pour étudier les comptes au moment du budget prévisionnel (Mars) et en amont de la clôture des comptes (Octobre). Au cours de ces réunions il est procédé à l'examen de chaque compte, le directeur et la comptable donnant à la commission toutes les précisions souhaitées. Elle est composée de salariés et d'administrateurs. Elle est présidée par notre trésorier.

Commission discipline :

Essentiellement centrée sur les problèmes de comportement et discipline des jeunes à la Maison Familiale, cette commission permet de faire le point, avec les jeunes, parents, tuteurs ou éducateurs, sur des problèmes rencontrés. L'objectif de cette commission est de mettre en garde et de trouver des solutions aux problèmes de comportement des jeunes. Si l'objectif n'est pas de sanctionner, la commission a la possibilité de donner des « sanctions ». Elle est composée d'un membre de la direction, de membres de l'équipe et d'administrateurs.

Commission embauche:

Elle se réunit selon les besoins et varie suivant les années. Elle est composée du directeur et de quelques administrateurs selon les profils recherchés. Cette année : embauche de notre nouveau maître d'internat.

Commission écocitoyenneté: Elle a pour but de travailler sur des projets écoresponsables pour sensibiliser les jeunes et les adultes à la protection de l'environnement. Par exemple comme le gaspillage au restaurant scolaire, ou à la protection des océans avec le projet terre bleue.

Commission Prévention-Handicap: Cette commission est en partenariat avec des jeunes de chaque pôle réfléchissant et mettant en place des actions sur différentes thématiques de prévention comme le harcèlement, la sécurité routière, les risques et les dangers rencontrés par ces jeunes.

Comité de pilotage BTS DATR/commission formation :

Nous avons mis en place ce comité de pilotage dans le but de faire une étude et analyse avec les professionnels du territoire sur les besoins, leurs attentes pour déposer une demande de formation. Le comité restreint (direction/formateurs s'était réuni 3 fois)

Le BTS DATR (Développement, Animation des Territoires Ruraux) pourrait compléter notre offre de formation

Le BTSA DATR n'a pas été retenu pour 2020. Nous allons le redéposer pour 2021. L'étude et l'analyse seront très importantes pour soutenir les dossiers et prouver que les territoires sont demandeurs de ce type de formation.

Nous remercions le soutien du conseil départemental au sujet de cette création, et en particulier son président Christian MONTEIL.

Une réflexion a aussi été menée sur un diplôme de la santé ou du social « Titre pro animateur Gériatrie » à travers une commission qui se réunit régulièrement

Les actions menées :

-envoi de mails à toutes les structures de Haute-Savoie, peu de réponses, puis prises de contact avec la responsable animation auprès des structures du Grand Annecy, plutôt positive. La visite de 2 MFR qui conduisent cette formation, à Morre près de Besançon et Agencourt à côté de Beaune était programmée, mais reporté suite au confinement. En réflexion sur la durée et la forme, c'est l'union des MFR qui possède ce titre.

Comité de pilotage CQP TOURISME :

Le projet serait des formations qualifiantes (CQP- Certificat de qualification Professionnelle) dans le milieu touristique. Mais la mise en place des OPCO et le changement des titres/CQP dans les catalogues de formation, freinent le travail du comité de pilotage

Ce que nous souhaitons profondément, c'est que les MFR ne soient plus étiquetées comme l'école de la dernière chance, mais qu'elles soient reconnues et valorisées par leurs formations professionnelles riches et variées répondant à un réel besoin du territoire.

Chères familles, étant adhérentes de notre association, vous êtes partie prenante de nos valeurs, mais vous pouvez également dès aujourd'hui être acteur en rejoignant notre CA.

Delphine CHAILLOT

CR d'activités MFR Le Villaret

Avril 2019 à Mai 2020

AVRIL 2019

Visites techniques et prévention

- Journées de la prévention à Thônes
- Sortie technique des Arcu à Chamonix
- Visite du showroom de MobaPa avec les 1ères Sapat
- Festival du film espagnol

Réussir autrement

- Bilans land art en St2s après une semaine de bac blanc



PCIE

- Charlelie, plus jeune diplômé du PCIE



MAI 2019

Voyages

- Les AP découvrent Budapest
- Les 1ères Arcu partent en stage en Angleterre et îles anglo-normandes



Sortie culturelle

- Visite du Musée du film d'animation avec les 2ndes Sapat dans le cadre des EIE



JUIN 2019

Soirées détente

- Soirée Wii dehors
- Soirée bowling de fin d'année



Sorties techniques

- Visite de la blanchisserie de l'hôpital (AP)
- Semaine du développement durable



Septembre 2019

Des cours autrement

- CCF à l'écomusée du bois autour de la mare aux têtards (Term Sapat)
- Découverte du lait sous toutes ses formes sur le plateau de Beauregard (1ères Sapat)
- Rallye découverte dans Thônes pour les 2ndes

Sorties cohésion

- Tandem, canoé, accrobranches



Aide la Région

- Equipement professionnel pour les 2ndes métiers de l'accueil



Octobre 2019

Soirées au Villaret

- Soirée Halloween menée par Rémi
- « Danse » animée par les élèves



Technique professionnelle

- Visite de l'hôtel des Trésums dans le cadre de leur démarche environnementale (Term Arcu)
- Apprendre le langage signé pour mieux appréhender les structures petite enfance (1ères Sapat)



Novembre 2019

Festival du Film des Résistances

- Toutes les classes présentes peuvent voir un film
- Cette année, un prolongement s'est fait au foyer d'animation sur le droit des femmes suite à « Female pleasure »



Apprentis à l'opéra

- 2 classes ont pu voir « L'enfant et les sortilèges » de Ravel à l'opéra de Lyon grâce au financement de la Région

Découverte professionnelle

- L'accueil au Fast Hôtel de Thônes avec les 2ndes métiers de l'accueil



Décembre 2019

Eclairages professionnels

- L'Office de Tourisme présenté aux 2ndes accueil par Marion
- Le service séminaires du groupe PVG (1ères Arcu)

Orientation et prévention

- Le Village des Ecoles
- Prévention auditive par la pratique : concert dose le son au brise glace

Détente méritée de fin d'année

- Coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand avec 2 classes.
- Soirée de Noël



Janvier 2020

Les jeunes en action

- Accueil sur le salon Prep'a (2ndes et 1ères accueil)
- Action prévention routière par les Term sapat auprès des 2ndes ou projet de végétalisation de nos espaces extérieurs
- Travail avec l'Aftalp sur leur site internet ou sur la découverte par les jeunes des produits locaux (Term sapat) etc...

Les jeunes ont du talent

- Remise des diplômes autour d'un beau buffet
- Journée des talents : portraits d'anciens élèves sur FB



Février 2020

Les sports d'hiver

- Visite du Hameau des Alpes (Arcu)
- Raquettes sur le Plateau de Beaugerard avec les BTS du CFMM

Orientation

- Mondial des Métiers (Tales SAPAT)



Nouvelles activités en veillée

- Jeux de fléchettes et flipper

Erasmus

- 2ème stage Erasmus en Grèce avec les 1ères SAPAT



Mars, Avril, Mai confinés

Activités de cours autrement pour stimuler la motivation

- Cours en Visio
- Capsules vidéos ou sons
- Quizz et autres méthodes alternatives et ludiques
- Activité manuelle à distance (tout en récup)



RAPPORT FINANCIER 2019

Après une année 2018, plutôt positive et riche en investissement et projets éducatifs, l'année 2019 s'annonçait en demi-teinte, raison pour laquelle nous avons été plus prudents dans nos dépenses.

Le nombre d'élèves au contrat CFA est en légère augmentation, par contre le nombre de contrat MINAGRI, lui est en baisse : le nombre influe sur le montant total des pensions et des subventions, elles sont en baisse de 23500€.

Le Personnel : son rôle est indispensable au bon fonctionnement de notre MFR et contribue à la réussite de nos jeunes aux examens grâce à beaucoup d'implication de leur part.

Cette charge augmente chaque année en fonction de l'ancienneté et des éventuels changements d'échelons ou de primes exceptionnelles.

Une bonne surprise pour cet exercice 2019, avec une baisse exceptionnelle de 2 % des charges de personnel, soit près de 30 K€ dû à la baisse des charges patronales de la MSA de 18 %.

Moins d'investissements que lors de l'exercice précédent, volonté du CA pour maîtriser les dépenses et privilégier uniquement des investissements utiles et apportant une plus-value pour nos locations et d'autres liés à la sécurité des bâtiments ou de l'informatique.

Une belle dynamique concernant les concours AP qui permet entre autres d'augmenter les produits du compte élève.

Toujours le projet Erasmus pour les certains jeunes de la MFR, projet éducatif, la MFR soutient les projets d'échange des jeunes, c'est les responsabiliser, leur permettre de découvrir le monde professionnel dans un autre pays, chaque jeune doit s'adapter, une expérience importante dans leur parcours.

Une très belle année pour nos locations avec une augmentation de 24% du chiffre, soit 22 K€ pour un CA à plus de 93 K€, une année record dû à l'implication de Véronique, au fait d'être inscrit dans les grands gîtes de France, qui a permis de mieux remplir les WE et d'avoir 1 groupe supplémentaire en Février et Juillet.

La taxe d'apprentissage a toujours été un revenu important pour la MFR depuis des années. 2019 sonne la fin d'un système puisque qu'à partir du 1^{er} Janvier 2020, la clé de répartition change et représentera 0,68 % de la masse salariale brute de 2019. 87 % de cette somme servira à financer l'apprentissage et sera versé aux OPCO (opérateurs de compétences), ces sont eux qui reverseront aux centres d'apprentissages, un montant calculé selon les branches métiers.

Les 13 % restant pourront être versés comme auparavant.

Pour la MFR, l'année 2019 accuse une baisse de 35K€ de TA, pour un montant total de 132K€, d'où la baisse significative de nos subventions d'exploitations.

Les produits financiers sont en diminution, un des deux placements ALTIS est arrivé à son terme.

Notre épargne avoisine les 875K€, preuve d'une très bonne gestion de la MFR depuis de nombreuses années.

Nos produits exceptionnels en hausse dû essentiellement à une provision de 15 K€ que nous avons fait depuis 2015 au profit de la MSA et qui ne sera pas réclamée.

Ces différents points amènent à une baisse de nos produits de 8 K€.

Nos charges sont bien maîtrisées et en baisse cette année, une vraie bonne nouvelle.

Bien que les achats augmentent de 2,2 %, dû essentiellement à la hausse des coûts de combustible, de la prestation de service pour des travaux d'entretiens par une personne externe pour finaliser le réaménagement de la salle de classe 1^{er} étage bâtiment 2(insonorisation, nouveaux bureaux pour les élèves et nouvel aménagement) et permettre la transformation en lieu d'accueil plus convivial pour nos locations (petit réduit derrière la classe pour stocker le mobilier de salon) et pendant l'arrêt de travail de notre homme d'entretien et de l'obligation de faire appel à un organisme externe pour la mise en conformité concernant les règles sur la RGPD.

Les services extérieurs sont plutôt bien contenus, ce sont tous les contrats de maintenance, les frais d'entretien des bâtiments (brise soleil, vitrage cassé, peinture, espace vert), de véhicules.

Les autres services connaissent une hausse de 11%, remplacement de Brigitte Genand pendant un arrêt maladie, de Gaëlle Vergus pour des cours de maths, d'une demande encore plus importante de la psychologue scolaire et des honoraires de la trésorerie de l'hôpital pour formation aux gestes de secours sur les petits (AFGSU).

Les charges exceptionnelles sont en fortes baisses car il n'y plus d'amortissement lié à la vente de véhicule.

Ainsi nous clôturons avec 21 K€ de charge en moins, la satisfaction pour toute l'équipe.

Notre résultat d'exercice est donc positif, avec un excédent de 14616 €. Le CA a d'ailleurs souhaité récompenser et encourager l'ensemble du personnel en renouvellement le versement de la prime Macron.

Nous poursuivons notre gestion saine, ce qui permet à la MFR d'avoir un fond de roulement plutôt correct de près de 6 mois (moyenne nationale inférieure à 3 mois)

Cela démontre notre capacité d'investir pour maintenir un outil pédagogique de qualité.

Nous remercions très sincèrement l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives pour leur travail, leur implication et leur disponibilité.

Nous remercions aussi le conseil régional, le conseil départemental, la CCVT, la Mairie de Thônes et nos élus politiques qui nous aident à maintenir un outil pédagogique performant pour la réussite de nos jeunes au sein de la MFR :

Les pièces comptables ont été vérifiées, les écritures correspondent aux documents présentés, que la comptabilité est correctement tenue et que les comptes bancaires correspondent.

J'en profite pour remercier Chantal Mermillod, la comptable pour la bonne tenue de la comptabilité.

Les pièces comptables sont à disposition et consultables auprès du directeur ou de la comptable de la MFR sur demande.

Je propose à l'assemblée d'approuver les comptes présentés et d'affecter le résultat positif de 14616 € au report à nouveau

Je remercie également mes collègues du CA pour leur implication, chacune des décisions est le fruit de nos décisions, parfois difficiles, souvent défendues tant sur le plan financier, éducatif et dans le but de pérenniser la MFR et ses emplois.

MAISON FAMILIALE "LE VILLARET"

	<i>REALISE 2018</i>	<i>REALISE 2019</i>
TOTAL DES CHARGES	1 906 623 €	1 884 938 €
ACHATS	207 388,92 €	211 915,43 €
SERVICES EXTERIEURS	74 190,81 €	72 186,95 €
AUTRES SERVICES	167 053,27 €	185 854,79 €
IMPOTS ET TAXES	24 183,87 €	24 258,57 €
CHARGES DU PERSONNEL	1 185 956,99 €	1 154 182,94 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	51 833,52 €	54 832,57 €
CHARGES FINANCIERES	15 460,61 €	14 008,03 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 279,58 €	1 061,00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	171 275,01 €	166 637,69 €
TOTAL DES PRODUITS	1 908 602 €	1 899 554 €
COMPTE ELEVES	464 381,50 €	475 999,13 €
PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	141 110,49 €	163 886,41 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (T.A. incluse)	1 199 844,04 €	1 168 578,59 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 417,00 €	22 015,00 €
PRODUITS FINANCIERS	23 982,50 €	12 635,10 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS - AMORTIS. SUBVENT.	34 508,78 €	38 646,95 €
REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS	750,82 €	4 811,46 €
TRANSFERT DE CHARGES	21 606,61 €	12 981,57 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 979 €	14 616 €

SORHOGECO

SOCIETE RHODANIENNE DE GESTION ET DE COMPTABILITE
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
42 CHEMIN DU MOULIN CARRON – BAT. B2 69130 ECULLY
SAS AU CAPITAL DE 7 622.45 EUROS – SIRET 404 971 830 000 25
Tél. 04 37 65 37 57 Fax. 04 37 65 37 58 contact@sorhogeco.com

Association Maison Familiale Rurale Le Villaret

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

exercice clos le 31 décembre 2019

Association Maison Familiale Rurale Le Villaret
Siège social : 1 Rue Marguerite Frichelet – 74230 THONES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison Familiale Rurale Le Villaret relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Information au titre d'un événement post-clôture* » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelé) à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et aux personnes chargées de l'administration de l'association d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 5 juin 2020

SORHOGECO

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

42 Chemin du Moulin Carron Bât B2
69130 Sorhogen

Sorhogen S.A.S.

Commissaire aux Comptes

Tel : 04 37 65 37 57

contact@sorhogeco.com

Siret : 404 971 830 00025

RESULTATS AUX EXAMENS

EXAMENS / SESSION	Elèves présentés	Elèves reçus	% réussite
BEPA SERVICES AUX PERSONNES			
2016	34	33	97 %
2017	39	36	92.3 %
2018	22	19	86 %
2019	44	40	90.9 %
BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES			
2016	45	41	91 %
2017	42	33	78.6 %
2018	50	41	82 %
2019	26	21	80.8 %
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARCU			
2014	16	16	100 %
2015	9	9	100 %
2016	10	10	100 %
2017	13	13	100 %
2018	4	4	100 %
2019	8	8	100 %
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU			
2014	16	15	94 %
2015	8	8	100 %
2016	4	4	100 %
2017	12	12	100 %
2018	5	5	100 %
2019	7	6	85.7 %
DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE			
2014	34	32	94 %
2015	41	40	97.5 %
2016	33	33	100 %
2017	37	36	97.3 %
2018	38	35	92.1 %
2019	30	28	93.3 %

TAUX MOYEN DE REUSSITE : 89.6 %

LE DEVENIR DES ELEVES

BAC PRO SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

Sur 22 ELEVES SORTIS en JUIN 2019

- * 9 poursuivent des études
 - 3 sont en Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
 - 2 sont en C.A.P AEPE
 - 1 est en D.E Infirmière
 - 1 est en BTS Productions Animales
 - 1 est en Licence STAPS
 - 1 est en Certificat d'Etudes Théâtrales

- * 9 sont en emploi

- * 3 redoublent le BAC PRO SAPAT

- * 1 non renseigné

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ACCUEIL

Sur 8 ELEVES SORTIS en JUIN 2019

- ✦ 1 poursuit des études
→ 1 en Mention Complémentaire Accueil Réception

- ✦ 6 sont en emploi

- ✦ 1 est demandeur d'emploi

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

« Sciences et Technologies de la Santé et du Social »

Sur 8 ELEVES SORTIS en JUIN 2019

✦ **5 poursuivent des études**

→ 1 en Prépa Aide-Soignante

→ 1 en Diplôme d'Etat Aide-Soignante

→ 2 en Diplôme d'Etat Educateur de jeunes enfants

→ 1 en Diplôme Universitaire

✦ **2 redoublent le BAC ST2S**

✦ **1 non renseigné**

DIPLOME D'ETAT D'Auxiliaire de Puériculture

Sur 22 ELEVES SORTIS en JUIN 2019

✦ 16 sont en emploi

→ 14 sont en poste d'Auxiliaire de Puériculture en crèche

→ 1 est en poste d'Auxiliaire de Puériculture en maternité

→ 1 est serveuse

✦ 2 sont ajournées

✦ 4 non renseignées

DIPLOME D'ETAT D'Auxiliaire de Puériculture PASSERELLE

Sur 8 ELEVES SORTIS en JUIN 2019

✦ 5 sont en emploi

→ 2 sont en poste d'Auxiliaire de puériculture en crèche

→ 3 sont en poste d'Aide-soignante
(dont 1 en pédopsychiatrie et 1 aux urgences pédiatriques)

✦ 3 non renseignées

EFFECTIFS 2019/2020 - au 9 Juin 2020
MFR "Le Villaret" - THÔNES

CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
DIPLOME : BEPA SAP BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SAPAT	
Seconde BAC PRO SAPAT - Groupe 1	15
Seconde BAC PRO SAPAT - Groupe 2	14
Première BAC PRO SAPAT	36
Terminale BAC PRO SAPAT	50
TOTAL	115
DIPLOME : BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Métiers de l'Accueil : Elèves en apprentissage	
BAC PRO Seconde	4
BAC PRO Première	14
BAC PRO Terminale	10
TOTAL	28
DIPLOME : BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE ST2S : Elèves en Apprentissage	
BAC ST2S Première	5
BAC ST2S Terminale	10
TOTAL	15
DIPLOME : DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE : Elèves en Apprentissage	
AP 1	22
AP 2	23
AP passerelle	13
TOTAL	58
Prépa concours	9
TOTAL GENERAL	225

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2020

ELECTIONS

ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE

- BANNES Camille Ancienne maitre de stage
- DUPRE Samuel Parent d'ancienne élève

ADMINISTRATEURS SORTANTS SE REPRESENTANT

- CONVERS Denis Parent d'ancien élève
- PILLODS Arnaud Maitre de stage
- TAVERNIER Marion Maitre de stage

ADMINISTRATEUR COOPTE A ELIRE

- BREVART Jacques Ancien maitre d'internat
- CHEVALLAY Florence Parent d'élève

NOUVEAUX CANDIDATS

- DEVALLOIS Marie-Laure Parent d'élève
- ROUSSEAU Fanny Parent d'élève

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Nous sommes, ce soir, réunis « virtuellement » pour l'Assemblée Générale de votre, de notre association. Sachez que je suis très fier d'être président d'une association telle que la vôtre, la nôtre, car elle porte des valeurs de solidarité, de respect, d'engagement, d'accompagnement et bien d'autres encore mise en avant durant cette période si particulière.

Les mesures de confinement prises pour faire face à la crise du COVID-19 ont empêché la tenue de notre assemblée générale initialement prévue le 17 avril 2020.

La MFR Le VILLARET grâce au système de visio-conférence, a organisé des réunions de son Bureau, ainsi que du Conseil d'administration pour rester en contact entre nous, ainsi qu'avec la maison familiale. Les décisions prises en visio-conférence sont tout aussi valables qu'en présentiel (chaque réunion a fait l'objet d'un compte-rendu précisant les participants et les décisions prises)

Depuis l'annonce de la fermeture des MFR toute l'équipe s'est fortement mobilisée pour assurer la continuité pédagogique, pour garder le lien avec les élèves, les apprentis, les stagiaires mais aussi les parents et les maîtres de stage et d'apprentissage.

Je confirme la volonté de la MFR Le VILLARET de redemander l'ouverture d'un BTSA DATR, en formation initiale, pour la rentrée 2021. Pour mémoire, ce BTSA, 1^{er} choix de la DRAAF l'année dernière et non retenu au niveau national (diplôme à enjeu particulier) se déroulerait sur 2 sites : la MFR Le VILLARET (aménagement milieu Montagne et MFR porteuse du projet) et la MFR d'Annecy (aménagement milieu Lacustre).

Nous travaillons aussi sur l'ouverture d'un titre « animateur en gérontologie » à la rentrée 2021 (travail préparatoire impulsé depuis l'année dernière et suspendu suite au confinement).

Nous avons aussi pris la décision le 14 Mai 2020 en conseil d'administration de ne pas ouvrir la classe de 1^{ère} ST2S à la rentrée de Septembre 2020, et donc d'entériner la fin de la formation Bac Technologique ST2S à la MFR à l'issue de l'année scolaire 2020/2021. Cette décision difficile à prendre, humainement parlant, semblait inéluctable au vu du recrutement de ces dernières années, de l'évolution de la prise en charge de l'apprentissage et de la réforme des Lycées.

Cette fermeture marque un tournant pour la MFR qui va dorénavant se tourner et se spécialiser dans l'Animation sur les Territoires (ouverture envisagée du BTSA DATR en 2021, Bac Pro Métiers de l'Accueil, Bac Pro SAPAT, ouverture programmée d'un titre animateur en gérontologie en 2021, réflexion sur le BP Gestion/organisation), dans le secteur de la Petite Enfance (DEAP, formation passerelle, mise en place de la VAE avec augmentation du flux d'apprentis et Bac Pro SAPAT avec accompagnement au passage des modules complémentaires du CAP Petite Enfance dès la rentrée 2021) et enfin dans le développement structuré de son offre de formation continue sur le thème de la Prévention (PRAP, SST, Plan de maîtrise sanitaire, formations HACCP etc...)

Nous souhaitons devenir CFA autonome à partir de la rentrée prochaine pour pouvoir dispenser en direct les formations par apprentissage sous l'entité CFA MFR le VILLARET. Les démarches ont déjà été entamées auprès de la DIRECCTE et du Rectorat.

En tant qu'organisme de formation nous sommes obligés d'avoir une certification Qualiopi qui se base sur 32 indicateurs. L'approche est positive de la part des salariés.

L'audit définitif aura lieu les 04 et 05 Septembre 2020. J'en profite pour féliciter les collègues en charge de ce dossier, Véronique TARDY et Peggy DULOU.

Le RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) montre que nous sommes développement durable, bien implanté sur le territoire et quels sont nos axes d'amélioration. La RSO est en perpétuel renouvellement et en avancement. Nous serons labellisées LUCIE 26000. Dans le RSO il y a 6 engagements à prendre avec 19 principes d'actions. Les engagements et principes du RSO se rejoignent avec les principes du Qualiopi c'est pour ça qu'il est important de le mettre en place en même temps que Qualiopi pour éviter de faire des doublons. L'audit aura lieu fin Novembre 2020.

Je voudrais dire un grand merci aux familles et à tous nos partenaires, qui nous font confiance. Je voudrais remercier aussi tous les élus qui soutiennent et défendent nos différents dossiers.

Je remercie La CCVT et en particulier Mr Gérard FOURNIER son président qui est intervenu au sein de nos classes, la mairie de Thônes et en particulier Mr Pierre BIBOLLET le Maire et Mr Jacques DOUCHET son 1^{er} adjoint, qui répondent toujours présents pour nos différentes sollicitations, ainsi que toutes les associations locales comme le Foyer d'Animation, par le biais de son directeur Mr Arnaud PILLODS et de sa présidente Mme Karine ANGELLOZ-NICOUD, l'écomusée du bois, Saveurs des Aravis et j'en oublie certainement.

Je profite de l'occasion, au nom du Conseil d'Administration, pour remercier et féliciter Frédéric BATTISTELLA pour sa gestion, avec le pôle administratif/direction, de la période de confinement et de reprise, et chaque membre de son équipe pour son savoir-faire et son savoir-être, ainsi que la compétence et l'excellent travail fourni par chacun en étant toujours disponibles pour nos jeunes et en ayant pour principal objectif la réussite de tous les élèves, encore plus pendant la période de continuité pédagogique.

Les bons résultats aux examens ainsi que le bon bilan financier prouvent la rigueur et le professionnalisme de chacun.

Je remercie tous les administrateurs pour leur investissement, leur disponibilité et leur participation aux différentes actions tout au long de l'année.

Je remercie les maîtres de stage et les maîtres d'apprentissage pour le temps qu'ils consacrent à la formation de nos jeunes.

Je remercie les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises qui, par le versement de la taxe d'apprentissage nous apportent une aide financière précieuse et investissent sur l'avenir de nos jeunes qui est aussi le nôtre.

Je remercie nos partenaires financiers comme la Banque LAYDERNIER, le Crédit Coopératif et notre principal partenaire le Crédit Agricole, toujours présents à nos côtés.

Merci pour votre présence et votre attention.

Le président.

Christian COMBAZ.